

Lettre de L'ENVIRONNEMENT



SEPTEMBRE 2019

Depuis le 1^{er} mai 2019, les consignes de tri sont harmonisées sur les 331 communes de l'Allier et concernent 340 000 habitants. L'ensemble des foyers du département de l'Allier bénéficient donc de la simplification du tri : 100% des emballages et des papiers se trient !

Les recommandations habituelles restent inchangées :

- ne pas laver les emballages mais simplement les vider ;
- ne pas imbriquer les emballages les uns dans les autres (même s'ils sont de la même matière) ;
- ne pas mettre le verre (des colonnes à verre spécifiques sont à votre disposition).



Afin de trier l'ensemble des emballages et papiers collectés, un centre de tri départemental a été créé à Chézy. Des technologies de pointe permettent à ce nouvel équipement d'accueillir jusqu'à 20 000 tonnes d'emballages et de papiers chaque année.

Plus d'informations :

+33 (0)4 70 96 57 40

ambassadeur_tri@vichy-communaute.fr



ERREURS DE TRI LES PLUS FRÉQUENTES

- Objets métalliques : casseroles, caisses à outils...
- Objets plastiques : égouttoir, jouets...
- Textiles : vêtements, maroquinerie...
- Déchets dangereux : huile de vidange, piles...

COMMENT SONT VALORISÉS NOS DÉCHETS?

Bouteilles / flacons transparents - barquettes



recyclés en ...

Pots - barquettes en polystyrène



recyclés en ...

Bouteilles / flacons - pots - boîtes en plastique opaque



recyclés en ...

Pots - barquettes complexes (multicouches)



valorisé en ...

ÉNERGIE

Films - sachets souples



recyclés en ...

100% DES EMBALLAGES
DÉPOSÉS À LA COLLECTE SÉLECTIVE SONT VALORISÉS

TRI DU VERRE

Les bouteilles, pots, bocaux et flacons en verre doivent obligatoirement être déposés en vrac dans les colonnes à verre aériennes ou enterrées.

Tout le reste est interdit.

Retrouvez la colonne à verre la plus proche de chez vous sur : www.vichy-communaute.fr/services/dechets/collecte-selective

LES DÉCHÈTERIES

Le territoire compte quatre déchèteries à Charmeil, Cusset, Saint-Yorre et Saint-Germain-des-Fossés*.

L'accès se fait uniquement muni d'un badge.

La demande peut se faire :

- **en ligne** sur : acces-decheterie-cusset.horanet.com
- **par mail** sur ambassadeur_tri@vichy-communaute.fr
- **par courrier** à l'Hôtel d'agglomération, avec un justificatif de domicile et une photocopie de la carte d'identité.

Retrouvez les jours et horaires d'ouverture des déchèteries sur www.vichy-communaute.fr/service/tri

* il existe une 5^e déchèterie située au Mayet-de-Montagne gérée par le SICTOM Sud Allier comme celles de Charmeil, S^t Yorre et S^t Germain-des-Fossés.

NOUVEAUX CAMIONS DE COLLECTE

Vichy Communauté présente les nouveaux camions de collecte, en circulation depuis le mois de juillet, illustrés par Cheub !



TEOM : TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Depuis 2012, les élus de Vichy Communauté ont choisi de ne pas augmenter la TEOM. Cette dernière permet de financer :

- la collecte de vos déchets, dont le coût comprend également le salaire des équipiers de collecte, le carburant, l'acquisition des camions...
- l'accès gratuit et illimité à la déchèterie pour les particuliers ;
- la dotation gratuite en bacs et en sacs jaunes selon le secteur d'habitation ;
- le tri des emballages et déchets des sacs jaunes ;
- le traitement des ordures ménagères et des déchets des déchèteries.

LA COLLECTE

La collecte des déchets est gérée par Vichy Communauté sur les communes de Bellerive-sur-Allier, Cusset et Vichy, les autres communes étant gérées par le SICTOM Sud-Allier. Avec une fréquence de deux fois par semaine pour les ordures ménagères et une fois par semaine pour les déchets recyclables, il est important de respecter les heures de sortie des déchets :

- entre 18h30 et 19h la veille au soir pour les collectes du matin ;
- le jour même entre 18h30 et 19h pour les collectes du soir.

La dotation annuelle gratuite de sacs jaunes se fait uniquement à l'Hôtel d'agglomération sur présentation d'un justificatif de domicile :

- du lundi au jeudi 8h30-12h30 et 13h30-17h30
 - le vendredi 8h30-12h30 et 13h30-17h
- 9, place Charles-de-Gaulle à Vichy.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Partez sans vous tracassez pour vos déchets !

Des points d'apport volontaire en libre accès ont été mis en place dans votre quartier par Vichy Communauté en lien avec les communes. Vous avez désormais la possibilité de déposer vos déchets à n'importe quel moment, en plus des jours habituels de collecte de déchets.



Utilisez uniquement des sacs d'un volume maximal de 90L

Retrouvez les jours de collecte ainsi que les emplacements des points d'apport volontaire sur :

www.vichy-communaute.fr/services/dechets/collecte-selective

L'EAU POTABLE : NOUVELLE COMPÉTENCE EN 2020



À partir du 1^{er} janvier 2020, la compétence eau potable est transférée à Vichy Communauté pour les habitants de 19 communes** de Bellerive-sur-Allier à La Chabanne en passant par Mariol ou Nizerolles. Les abonnés du SIVOM Vallée du Sichon et ceux qui étaient gérés en régie par

leurs communes ont reçu un nouveau contrat d'abonnement qu'ils doivent impérativement renvoyer à Vichy Communauté. Une nouvelle possibilité s'offre avec la mise en place de la mensualisation des paiements.

Par ailleurs, pour ces usagers il n'y aura plus qu'une seule facture par an regroupant à la fois la part eau potable et la part assainissement (traitement des eaux usées).

** *Bellerive-sur-Allier, Vichy, Cusset, Le Vernet, Abrest, Hauterive, Saint-Yorre, Mariol, Busset, Molles, La Chapelle, Arronnes, Nizerolles, Le Mayet-de-Montagne, Ferrières-sur-Sichon, La Guillerme, Lavoine, Laprugne, La Chabanne.*

Service Facturation Eau et Assainissement
10, rue de Romainville 03300 CUSSET
+33 (0)4 70 30 58 90
sfea@vichy-communaute.fr

LE SAVIEZ-VOUS ?

Cette mutualisation de la compétence eau potable porte également ses fruits en matière d'interconnexion des réseaux entre les bassins versants qui peuvent s'avérer indispensables en période de sécheresse pour certains secteurs.

L'EAU : RESPONSABILITÉ DES COLLECTIVITÉS

Sur l'invitation du Graie et de la Métropole de Lyon, les représentants de sept collectivités de la Région Auvergne-Rhône-Alpes se sont réunis pour échanger sur la place de l'eau dans les politiques publiques. À cette occasion Vichy Communauté et la ville de Villeurbanne ont rejoint les 33 collectivités, établissements publics et établissements d'enseignement supérieur et de recherche de la région déjà engagés dans cette voie depuis 2017.

Les principes « Eau-Responsables » constituent un véritable livre blanc, dans une approche de territoire, à partager entre les communes et les structures intercommunales, en charge de la gestion de l'eau, mais aussi des autres compétences directement concernées : l'urbanisme, la voirie, l'habitat, les espaces verts ou encore le développement durable.

LE SAVIEZ-VOUS ?

SALON CYCL'EAU

La 2^e édition du salon professionnel régional Cycl'eau, dédié à la gestion de l'eau à destination des acteurs publics et privés du secteur, aura lieu à Vichy les 25 et 26 septembre 2019.
www.cycleau.fr



LA RECYCLERIE

NOUVEAUTÉ !

Depuis avril 2019, l'association La Recyclerie a ouvert sa boutique La Recyclerie Créative, 57 rue de Paris à Vichy.

Cette boutique est ouverte du mardi au samedi de 10h30 à 18h30, ainsi que les premiers dimanches du mois de 15h à 18h30.

Retrouvez les informations et les horaires d'ouverture sur : www.recycleriesiel.com

+33 (0)4 70 98 46 24

contact.recyclerie@siel.pro

Facebook : @LaRecyclerieCreativeSIEL



PARTENARIAT AVEC LE SICTOM SUD ALLIER

Vichy Communauté et le SICTOM Sud-Allier poursuivent leur démarche commune d'harmonisation de la gestion des déchets, (horaires et filières similaires pour les déchèteries, groupement d'achat pour les bacs ou encore quai de transfert commun pour les déchets recyclables).

LE SAVIEZ-VOUS ?

Vichy Communauté encourage les initiatives citoyennes, comme celles de Trash Busters ou de l'association étudiante des kinés « Cultive ta pastille », proposant des cleanwalk, marches qui ont pour but le nettoyage des lieux où les déchets sont abandonnés.

www.trashbusters.fr

Didier Soulier (président) - 07 67 15 16 91

 **Trash Busters Vichy et environs**

AGENDA

FORUM PAT

Du 7 au 13 octobre, pendant la semaine du goût - Forum sur l'alimentation PAT au Grand Marché de Vichy

Projet Alimentaire Territorial

MANGER MIEUX
un enjeu local !

FAITES DE LA RÉCUP'

La prochaine édition de la Faites de la Récup' aura lieu les 23 et 24 novembre 2019 !



LES NUMÉROS UTILES

- Agents de déchèterie : +33(0)4 70 96 22 61
- Responsable collecte : +33 (0)4 70 96 57 40
- Ambassadrice du tri : +33(0)4 70 96 57 37
- Responsable traitement / prévention : +33(0)4 70 96 57 63
- Agent polyvalent en charge de la distribution des sacs jaunes : +33(0)4 70 96 57 00